



## SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Fonds pour les systèmes informatiques****a) Projet IRIS<sup>1</sup>**

1. En juin 2000, un Fonds pour les systèmes informatiques, doté d'un capital initial de 25 millions de dollars des Etats-Unis, a été créé afin de financer l'achat et l'élaboration de systèmes informatiques élaborés. Les ressources allouées visent à financer la modernisation des systèmes du BIT relatifs aux finances et aux ressources humaines pour permettre de gérer des procédures actualisées et intégrées et de disposer d'informations appropriées à la prise de décisions. Des rapports sur l'état d'avancement du projet ont été régulièrement soumis à la commission et le présent document constitue une mise à jour du dernier rapport transmis au Conseil d'administration, lors de sa 285<sup>e</sup> session, en novembre 2002<sup>2</sup>.
2. La commission se souviendra que – comme l'indiquaient les précédents rapports – l'équipe chargée de la gestion du projet est constituée. Les procédures et processus de fonctionnement du Bureau ont été analysés et intégrés dans le programme et le logiciel de résolution des problèmes système a été sélectionné. Le projet est entré dans sa phase de mise en œuvre et a progressé dans deux domaines essentiels:
  - Un partenaire a été choisi (la société Accenture) pour épauler l'équipe chargée de la gestion du projet au cours de sa phase de mise en œuvre.
  - Le logiciel Oracle a été personnalisé afin de répondre aux besoins spécifiques de l'OIT.

**Le partenaire de mise en œuvre**

3. Afin que le projet soit mis en œuvre de façon souple et efficace, des consultants maîtrisant parfaitement les applications du logiciel Oracle aideront les membres de l'équipe chargée de la gestion du projet, experts en matière de procédures et processus de fonctionnement

<sup>1</sup> «Integrated Resource Information System»: système intégré d'information sur les ressources.

<sup>2</sup> Document GB.285/PFA/5/1.

du Bureau. Suite à un appel d'offres, deux entreprises ont été invitées, en novembre 2002, à présenter au Bureau des propositions détaillées. Après évaluation des deux offres sur le plan tant de la compétence technique que de divers éléments commerciaux, le Comité des contrats s'est prononcé en faveur de la société Accenture.

4. Les travaux avec Accenture concernant la mise en œuvre des applications du logiciel Oracle ont débuté en décembre 2002 et ont été suivis de plusieurs ateliers qui se sont déroulés sur trois semaines, en janvier et février 2003. Après consultation du Centre de Turin concernant ses exigences particulières, le Centre a participé à ces ateliers et continuera d'être associé aux composantes du projet qui ont trait à ses exigences.
5. La priorité essentielle, et qui était en cours de réalisation lorsque le présent document a été rédigé, est d'établir un calendrier détaillé de mise en œuvre du projet pour tout ce qui concerne les nouveaux systèmes informatiques du siège et sur le terrain. Le Bureau sera ensuite en mesure d'examiner les propositions avancées et d'évaluer plus précisément la durée estimée, le coût total et la portée définitive du projet.

## Adaptation du logiciel

6. En janvier 2003, les consultants de la société Oracle ont commencé à adapter le logiciel aux besoins spécifiques du Bureau. Chaque élément à personnaliser a été précisément identifié et minutieusement étudié avec les consultants. La nécessité d'adapter le logiciel tient essentiellement aux exigences du régime commun des Nations Unies et porte notamment sur l'élaboration de deux nouveaux modules répondant aux prescriptions du BIT en matière de salaires et de paie, modules qui sont appelés à devenir des applications standard du logiciel Oracle. Le fournisseur s'est engagé à finaliser l'adaptation du logiciel, un objectif essentiel du projet, avant la mi-septembre 2003, de sorte qu'il puisse être sérieusement testé avant d'être validé et intégré aux principaux modules du logiciel Oracle dans les délais impartis.

## Dépenses relatives au projet

7. Comme indiqué précédemment<sup>3</sup>, les dépenses relatives au projet ne seront pas régulières. A ce jour, le total des dépenses n'est que de 3 millions de dollars des Etats-Unis. Toutefois, d'importants contrats ayant été récemment conclus avec Oracle et Accenture, les dépenses devraient augmenter de manière significative en 2003. Des contrats d'un montant très important ont été simultanément conclus avec Oracle et Accenture en décembre 2002. Deux contrats ont été signés avec Oracle pour un montant fixe établi à 4,2 millions de dollars des Etats-Unis portant sur l'achat du logiciel et l'adaptation de celui-ci aux besoins du Bureau; le contrat signé avec Accenture – d'une valeur maximale de 8,3 millions de dollars des Etats-Unis – comprend 5 700 jours de prestation de services liés à la mise en œuvre. Le montant total des dépenses encourues fin février 2003 était de 18 millions de dollars des Etats-Unis.
8. Tous les paiements au titre des contrats sont liés aux produits livrables ou à la réalisation d'étapes clé du projet. Les contrats conclus en vue de l'adaptation du logiciel et des services de mise en œuvre sont assortis de clauses qui établissent des pénalités conséquentes en cas de dépassement des devis et qui habilite le Bureau, en cas de dépassement substantiel, à mettre fin aux contrats et à obtenir le remboursement des

<sup>3</sup> Document GB.285/PFA/5/1.

sommes engagées. Ces mesures constituent un moyen efficace de contrôle des coûts et s'inspirent tant de l'expérience acquise dans d'autres projets que des conseils indépendants de consultants experts en matière de services informatiques.

9. Au cours des mois à venir, le projet va entrer dans la phase de configuration et de mise en œuvre des modules du logiciel Oracle en vue de répondre aux besoins de fonctionnement du Bureau. Cette étape cruciale sera étroitement suivie et évaluée pour faire en sorte que le projet ne dépasse pas le budget alloué et que la mise en œuvre des principales fonctionnalités en 2004 au siège et dans les bureaux extérieurs progresse dans les délais impartis.

Genève, le 26 janvier 2003.